

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MRC DU GRANIT**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PROJET DE RÈGLEMENT NO 2017-19**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 13 décembre 2017 le PROJET DE RÈGLEMENT NO 2017-19 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NO 2002-16 AFIN DE MODIFIER L'AFFECTATION DES LOTS 4 766 777 ET 4 766 778, MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS, DES LOTS 47, 8-D-1, 8-D-2 ET PARTIE DU LOT 8B, RANG 1 CADASTRE DU CANTON DE PRICE, MUNICIPALITÉ DE LAMBTON ET DU LOT 5 742 883-P À L'AFFECTATION RÉCRÉATIVE, MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE ET REDÉFINIR LES LIMITES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES.

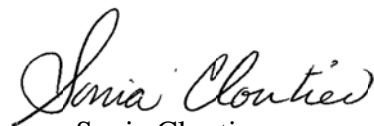
QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau de la MRC du Granit situé au 5600, rue Frontenac, à Lac-Mégantic, le lundi 5 février 2018 à compter de 19 heures**, et ce afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité Régionale de Comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

**LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 2017-19 A POUR BUT DE :**

- Courcelles : Redéfinir les limites du périmètre urbain en fonction de la nouvelle zone agricole;
- Notre-Dame-des-Bois : Inclure les lots 4 766 777 et 4 766 778 à l'affectation Agroforestière type 1;
- Val-Racine : Inclure le lot 5 742 883-P à l'affectation Récréative type 2;
- Lambton : Inclure les lots 47, 8-D-1, 8-D-2 et partie du lot 8B, Rang 1 cadastre du Canton de Price à l'affectation Récréative type 2.

Donné à Lac-Mégantic ce 15 janvier 2018.

  
Sonia Cloutier  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale